

Association des Saint-Marcois



Assemblée du conseil d'administration
Tenue le 23 février par téléconférence
à 19h.

Présences : Lise Beauchemin, Marc Bouisset, Chantale Gamache,
Michel Pichet, Lucie Sauvé.

Ordre du jour proposé :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal du 2 février 2022
- 3 Demande d'envoi d'une carte de sympathie a Étienne Larin pour le décès de son père Étienne Larin au nom de l'Association des Saint-Marcois
- 4 Résumé de la réunion des organismes avec l'administration municipale et les conseillers
 - 4.1 Ajouter plus de visibilité de notre site web
 - 4.2 Page FB de l'Association
- 5 Recrutement
- 6 Les projets (suggestion de Chantale de faire un petit canevas sur les projets et les déposer à la municipalité et aux conseillers)
- 7 Sondage de la municipalité
- 8 L'Assemblée générale et les postes disponibles
- 9 Suivi sur les entrevues de Chantale et Michel
- 10 Suivi avec Lise sur l'histoire de Saint-Marc (sites archéologiques)
- 11 Suivi sur la Rivière et le statut juridique de celle-ci
- 12 Faire un envoi sur la campagne de financement de la Fondation de l'instruction
- 13 Varia
 - 13.1 Comité municipal de gestion
 - 13.2 Information générale PL21

Procès-verbal

- 1 L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.
- 2 Le procès-verbal de l'assemblée du 2 février est adopté à l'unanimité.
- 3 Il est résolu d'envoyer une carte de condoléances à la famille de Étienne Larin, un pionnier de la lutte contre le gaz de schiste, à l'occasion de son décès.
- 4 Rencontre des organismes de la municipalité. Chantale Gamache a participé récemment à une rencontre des organismes de la municipalité organisée par le

- service des loisirs. Une dizaine d'organismes étaient représentés et la rencontre était animée par M. André Boudreau. Le diaporama utilisé lors de la rencontre
- 4.1 La municipalité mettra sa caméra web « hibou » ainsi que son abonnement ZOOM à la disposition des organismes pour la diffusion de leurs rencontres;
 - 4.2 On offrira une plateforme pour faire la publicité des organismes;
 - 4.3 Un ordinateur portable sera mis à la disposition des organismes;
 - 4.4 Un espace d'affichage extérieur est offert aux organismes pour publiciser leurs activités;
 - 4.5 Un budget sera accessible pour l'organisation d'activités spéciales;
 - 4.6 On tiendra des assemblées de coordination entre organismes à chaque saison;
 - 4.7 Les organismes peuvent utiliser l'infolettre municipale pour promouvoir leurs activités.
- 5 Recrutement de membres pour le Conseil d'administration.
Ce point n'a pas été abordé.
 - 6 Les projets.
Ce point n'a pas été abordé.
 - 7 Sondage de la municipalité pour la planification stratégique 2021 – 2025
À partir des commentaires des membres du CA et des suggestions de Michel Pichet, les membres présents élaborent leur liste de réponses au sondage proposé par le conseil municipal. On trouvera en annexe au procès-verbal le mémoire qui sera acheminé à la Municipalité après avoir été validé par les membres inscrits de l'ASM.
 - 8 L'Assemblée générale et les postes disponibles
À partir des procès-verbaux des AGA précédentes, Michel Pichet a révisé les échéances des postes d'administrateurs. Contrairement à ce qui a été annoncé publiquement à ce jour, les mandats à renouveler en 2022 sont ceux de Lise Beauchemin et Michel Pichet.
 - 9 Suivi sur les entrevues de Chantale Gamache et Michel Pichet : Chantale a rencontré le comité de sélection du CCL. Tout s'est bien déroulé lors de l'entrevue mais il n'y avait qu'un poste de disponible et environ 4 ou 5 candidats s'étaient présentés. C'est un autre qui a été choisi. Du côté du CCU, l'entrevue de Michel s'est bien déroulée mais une autre personne a été choisie.
 - 10 Suivi avec Lise Beauchemin sur l'histoire de Saint-Marc en rapport avec des sites archéologiques des Premières Nations.
Suite aux informations selon lesquelles il y aurait sur notre territoire plusieurs sites archéologiques où on pourrait chercher des traces de la présence des Premières Nations avant l'arrivée des Européens, il serait intéressant et instructif de proposer à la Société d'histoire Cournoyer de faire une étude conjointe sur le sujet. Lise Beauchemin préparera sur ce sujet un dossier qu'elle nous remettra lors d'une prochaine rencontre.

- 11 Suivi sur la Rivière et le statut juridique de celle-ci.
Le sujet est reporté à une prochaine réunion.
- 12 Campagne de financement de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu.
Dans un esprit de collaboration entre organismes, nous diffuserons à l'intention de nos membres une publicité pour la campagne de financement actuellement en cours de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu.
- 13 DIVERS
- 13.1 Comité municipal de gestion
- 13.1.1 À titre informatif Michel Pichet nous communique le projet de Comité municipal de gestion qu'il a rédigé à la demande du Maire afin de légitimer le versement de jetons de présence et d'allocations de dépenses aux élus qui participent aux « rencontres plénières » mentionnées dans le règlement sur la rémunération des élus. Ces rencontres n'avaient aucun statut dans la structure municipale et il n'y avait aucune justification qui permettait de verser de telles rémunérations à leurs participants.
- 13.1.2 Les membres du CA prennent connaissance du projet et n'expriment aucune remarque. Michel Pichet le fera en conséquence parvenir au Maire.
- 13.2 Projet de loi 21.
- 13.2.1 Le projet de loi en question abolit définitivement toute recherche ou exploitation des produits pétroliers sur le territoire du Québec. Cependant, il prévoit le versement de compensations financières aux pétro-gazières qui perdront leurs droits sur le territoire et qui envisagent réclamer des sommes faramineuses en guise de dédommagement pour la perte des hypothétiques profits qu'ils prévoyaient réaliser. M. Gérard Montpetit a préparé un mémoire qu'il entend déposer lors de la commission parlementaire qui se penche sur le projet de loi. L'ASM diffusera ce mémoire à tous ses membres.
- 14 Prochaine rencontre
- 14.1 Notre prochaine rencontre aura lieu le 15 mars. Nous y préparerons l'Assemblée générale annuelle du 30 mars et étudierons les points reportés de la présente réunion :
- 14.1.1 Suivi sur la Rivière et son statut juridique.
- 14.1.2 Les projets 2022.
- 14.1.3 Recrutement de membres pour le Conseil d'administration.
- 15 La rencontre prend fin vers 21h sur une proposition de Lucie Sauvé.

Annexe au procès-verbal

Réponses au sondage sur la planification stratégique SMSR 2021-2025

- 1 Parmi les moyens de communication avec les citoyens existant, quels sont ceux qui pourraient être améliorés, et comment?**
 - 1.1 Les « ouvertures publiques » de soumissions et tous les avis publics en général devraient être communiqués aux citoyens par des moyens contemporains de communication (infolettre ou publication dans le bulletin municipal) plutôt que de façon strictement « légaliste » par un affichage au bureau municipal et sur le parvis de l'église, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et d'y assister s'ils le désirent.
 - 1.2 La « Politique du journal municipal » devrait être revue et rajeunie afin de mieux refléter sa mission démocratique, spécialement en ce qui concerne l'article de la responsabilité de son application (article 6). L'ASM suggère de confier cette responsabilité à un comité paritaire (D.G., un conseiller et un citoyen) dont la fonction serait de traiter les cas litigieux ou les demandes sensibles de façon à éviter une censure arbitraire des publications citoyennes dans le bulletin municipal (Saint-Marc...Quoi?) ainsi que dans l'infolettre municipale.
- 2 Quels moyens de communication avec les citoyens, autres que ceux existant, devraient être mis en place par la municipalité?**
- 3 Quels projets ou activités permettraient de mettre en valeur le milieu, la culture et le patrimoine de SMR?**
 - 3.1 Pourquoi ne pas instaurer des moments culturels réguliers qui permettraient à des citoyens de proposer aux personnes intéressées leurs choix et préférences dans les différents domaines culturels (conférences, musique, films, etc.) ou patrimoniaux.
- 4 Quels moyens devraient être utilisés afin de solutionner les problèmes de vitesse excessive sur certaines artères de la municipalité?**
 - 4.1 Organiser une campagne analogue à celles souvent réalisées à Beloeil avec des affichages sur les terrains privés pour suggérer aux automobilistes une conduite responsable sur la route 223, la Montée Verchères et les rangs de la municipalité.
 - 4.2 Utiliser des façons expérimentées pour inciter les automobilistes à ralentir sur des rues comme la rue de l'Anse (plantation d'arbres en bordure, aménagement d'îlots latéraux, de saillies, etc.).
- 5 Quelle démarche devrait être réalisée par la municipalité afin de finaliser la mise à niveau des systèmes de champs d'épuration sanitaire non conformes?**
- 6 Quels moyens devraient être déployés par la municipalité afin de favoriser le développement résidentiel des terrains dézonés disponibles et faciliter la venue de nouveaux citoyens à SMR?**
 - 6.1 Ériger des installations de loisirs, culturelles, etc. minimales dans chacun de ces secteurs afin d'y favoriser une vie de quartier.
 - 6.2 Viser à faire de chaque secteur un « milieu de vie » tout en respectant la vocation communautaire du secteur central.
 - 6.3 Favoriser l'accueil chez nous de nouveaux arrivants au Québec.
- 7 Que pourrait mettre en place la municipalité afin de favoriser le développement touristique et commercial sur son territoire?**
 - 7.1 Mettre en place des infrastructures de tourisme vert (natation, canotage, ski de fond, marche à pied, etc.)
 - 7.2 Valoriser les entreprises existantes et accueillir de nouvelles initiatives écosociales.
- 8 Quelles activités pourraient être organisées afin de développer davantage les événements festifs au village?**
 - 8.1 Valoriser la Fête de l'eau, la Fête des récoltes, la Guignolée, les portes ouvertes et autres.
- 9 Quels projets la municipalité devrait prévoir en matière d'amélioration de l'environnement?**

- 9.1 Respecter et mettre en pratique les différentes recommandations de la politique environnementale municipale.
- 9.2 Réviser les conclusions de l'étude réalisée en 2012 sur les émissions de GES de la municipalité.

10 Quels services additionnels la municipalité pourrait-elle offrir aux familles de son territoire?

Créer des occasions pour permettre aux parents de partager leurs expériences et réussites éducatives et sociales.

11 Quels services additionnels la municipalité pourrait-elle offrir aux aînés de son territoire?

- 11.1 Favoriser la création d'un organisme de maintien à domicile (coopérative ou autre).
- 11.2 Utiliser un système « passif » de communication de l'état des personnes âgées tel que l'affichage dans une fenêtre de cartons de couleurs différentes pour dire que tout va bien ou signaler certains problèmes.

12 Qu'attendez-vous de vos conseillers de proximité?

13 Qu'attendez-vous de votre maire?

- 13.1 Qu'il continue à favoriser la démocratie.
- 13.2 Qu'il soit ouvert aux suggestions des citoyens.

14 Qu'attendez-vous de votre administration municipale?

15 Quels autres commentaires aimeriez-vous formuler en relation à la planification stratégique 2021 – 2025 de SMR?

- 15.1 Modifier le déroulement des assemblées du conseil municipal en instituant un point d'ordre du jour intitulé : « Échanges *informels* entre citoyens et élus »?
- 15.2 Donner aux organismes accrédités qui veulent distribuer des documents par la poste, l'accès aux tarifs postaux préférentiels dont la municipalité semble bénéficier de la part de la Société canadienne des postes. (D'après nos calculs, la Municipalité paie environ 11,91\$ par kilogramme tandis que nous avons payé exactement 16,36\$ par kilogramme).
- 15.3 Reprendre l'initiative de l'ancien maire Jean Murray d'organiser des « Déjeuners du conseil » avec une publicité dynamique et positive afin de susciter une bonne participation citoyenne.